

LE SANTÉCOIS

N° 32 - NOV. 2024

EDITION
SPÉCIALE





La rentrée scolaire s'est bien passée sur notre commune, malgré la perte d'un poste à l'école Tanguy Prigent. En effet, l'école Notre Dame de Lourdes compte 80 enfants (en hausse) et l'école Tanguy Prigent en compte 110 soit un solde de 5 enfants de plus que l'année précédente. Le trail de l'école Notre Dame de Lourdes, qui s'est déroulé le 15 septembre, a enregistré une participation record de 871 coureurs, ce qui a permis à l'APEL de remettre un chèque de 871 euros à la station SNSM de Santec. L'école fêtait ses 90 ans le 13 octobre. Au cours de cet événement une magnifique et impressionnante fresque a recouvert son mur de la rue Armor, relevant d'une bien belle façon l'entrée de l'école.

Les parents d'élèves de nos 2 écoles ont organisé, avec l'aide de Solidarité Entraide Santec et Clair de Dune, pour la 2^e année consécutive, une donnerie de Noël qui a connu un énorme succès. Les dons remis par de nombreuses familles feront le bonheur des enfants lors de leur distribution au pied du sapin de Noël. Le brunch servi à cette occasion permettra aux parents d'élèves d'envisager de nouvelles actions avec comme point d'orgue : la solidarité.

SOLIDARITE qui est le pilier de notre association « SOLIDARITE ENTRAIDE SANTEC » et qui, une fois de plus, lors de sa vente de vêtements du mois de septembre a battu tous ses records, avec une recette de 5 800 €. Un immense merci à Bernard LAFOSSE et toute son équipe qui sont toujours généreux en

répartissant leurs gains à travers le C.C.A.S., les enfants de nos 2 écoles et toutes leurs interventions diverses, leurs magnifiques actions que bien des communes nous envient et qui portent toutes le sceau de la solidarité.

Santec a renouvelé son label de « VILLE ACTIVE ET SPORTIVE » et nous pouvons en être fiers. Nicolas CREACH, notre animateur sportif et Fred JACOB, notre délégué aux sports, se sont rendus à Rouen pour recevoir ce 2^e trophée des mains du ministre des sports, Gil AVEROUS, pour une période de 3 ans, et qui récompense le sport, bien entendu, mais aussi les équipements et les valeurs de solidarité qui nous tiennent particulièrement à cœur à Santec.

L'inauguration du bâtiment de la S.N.S.M., plus du local de nos plaisanciers, de même que le baptême du nouveau bateau, se sont remarquablement bien passés en présence d'Armel LE CLÉACH, notre célèbre navigateur et de nombreuses personnalités, comme en témoigne le dossier que nous consacrons dans les pages suivantes.

Les appels d'offre de notre maison médicale sont maintenant réalisés et vont nous conduire à un début de travaux fin janvier/début février, ce qui nous permettra d'être dans les temps, comme convenu, pour la fin 2025.

A toutes et tous, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, en attendant le plaisir de vous adresser mes vœux le 10 janvier 2025.

Le maire,
Bernard LE PORS

Tremenet mat e oa an distro-skol en hor c'humun, daoust ma'z eus bet kollet ur post gant ar skol Tangi Prijant. Rak 80 bugel zo e skol Itron-Varia Lourdez (aet an niver war gresk), ha 110 er skol Tangi Prijant, da lavaret eo 5 bugel ouzhpenn e-keñver warlene.

Aozet e oa bet un trail d'ar 15 a viz Gwengolo gant skol Itron-Varia Lourdez, hag e oa bet 871 reder o kemer perzh ennañ, seurt biskoazh. Diwar-se he doa gallet an APEL reiñ ur chekenn 871 euro d'ar greizenn KBSM e Santeg. Lidet e oa bet 90 vloaz ar skol d'an 13 a viz Here. E-kerzh an abadenn-se e oa bet savet ur murlivadur kaer ha bamus war ar voger e straed Arvor. Un doare brav da fichañ mont tre ar skol.

Tud ar vugale en hon 2 skol o deus aozet ur « roadeg » evit Nedeleg ar bloaz-mañ c'hoazh, gant sikour Solidarité Entraide Santec ha Clair de Dune. Un taol kaer e oa bet. Ar profoù a oa bet roet gant un toullad familhoù a raio plijadur d'ar vugale pa vezint profet dezho dindan ar wezenn Nedeleg. Gant gounid ar brunch a vo servijet evit an abadenn-se e c'hell tud ar skolidi aozañ obererezhioù nevez, gant ur pal meur : ar genskoazell.

Ar GENSKOAZELL eo kalonenn hor c'hevredigezh « SOLIDARITE ENTRAIDE SANTEC ». Berzh bras he doa graet pa oa bet aozet ur werzh dilhad e miz Gwengolo : 5 800 € a oa bet gounezet, muioc'h eget biskoazh. Trugarekaat a ran Bernard LAFOSSE hag e skipailh a-greiz-kalon evit o brokusted, pa rannont ar gounidoù etre Kreizenn Obererezh Sokial ar Gumun, bugale an 2 skol, hag evit an holl abadennoù a reont, ur chañs vras eo deomp rak n'eo ket en holl gumunioù e kaver kemend-all a obererezhioù kaer hag a vez atav war don ar genskoazell.

Derc'hel a ra Santeg gant he label « KÊR OBEROÛ HA SPORTOÛ » hag e c'hellomp kemer lorc'h gant an dra-se. Bet e oa Nicolas KREAC'H, hor buhezour sport, ha Fred JACOB, hon dileuriad evit ar sportoù, e Rouen evit resev an eil trofe-se digant ministr ar sportoù, Gil AVEROUS. Gant al label-se, roet evit 3 bloaz, e vez priziet ar sport, evel-just, hag ivez an aveadurioù hag an talvoudoù a genskoazell a zo pouezus-bras e Santeg.

Plijus e oa bet an abadenn evit digoradur savadur KBSM hag al lec'h evit ar vageerien, ha badeziant ar vag nevez, dirak Armel ar C'HLEAC'H, hor merdeer brudet, ha meur a zen brudet all ivez, evel ma c'hellloc'h lenn en doser diwar-benn al lid-se er c'hannadig-mañ.

Ar galvoù da ginnigoù evit hon ti yec'hed zo bet graet ha diwar-se e krogo al labourioù e fin miz Genver / deroù miz C'hwevrer. Evel-se e vimp barrek e fin 2025, evel ma oa lavaret.

Hetiñ a ran deoc'h-holl gouelioù eus ar c'haerañ e dibenn ar bloaz, da c'hortoz bezaén laouen oc'h embann ma hetoù d'an 10 a viz Genver 2025.

Ar maer,
Bernard ar PORZH



SOMMAIRE

Vie communale	p. 4
Inauguration Bateau SNSM	p. 10
Bibliothèque	p. 12
Jeunesse	p. 13
Cirque à Léon Artyculture	p. 15
HEOL Volley	p. 16
Marathon Dojo Clair de Dune	p. 18
Nouvelles activités	p. 20
Hommage Conférence	p. 22
État civil Mot de l'opposition	p. 23

HORAIRES

Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 - 12h00

Mercredi : 8h30 - 12h00
13h30 - 17h00

Samedi matin : 9h30 - 12h00

(fermeture le samedi pendant les vacances scolaires)

Agence postale

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00

Samedi : 9h30 - 12h00

(fermé le 1er samedi du mois)

Bibliothèque

Mardi : 15h00 - 18h00

Mercredi : 10h00 - 12h00

15h00 - 17h00

Vendredi : 16h30 - 19h00

Samedi : 10h00 - 12h00



Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65 - Fax : 02.98.29.79.12
mairie-de-santec@wanadoo.fr - www.santec.fr

Directeur de la publication :

Bernard Le Pors, Maire

Comité de rédaction :

Annie Prigent

Création graphique et mise en page :

Arnaud Michel - www.artnoz.fr.

La rédaction remercie toutes les personnes qui ont prêté leur concours à la réalisation et à la distribution de ce bulletin.

Le bulletin municipal se trouve sur le site de la commune dès parution.

TRAVAUX RÉALISÉS

RUE DE CROAS AN TOUR

Création d'un réseau d'assainissement. Les travaux sont presque terminés. L'entreprise Lagadec T.P. a parfaitement respecté les délais. **Il reste à réaliser l'enrobé sur la voie principale et un revêtement bi-couche sur les voies transverses.**



TRAVAUX PROGRAMMÉS

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Une étude est en cours pour la réalisation de l'enfouissement des réseaux (téléphone et électricité) dans l'ensemble de la rue de Ty Pella. **Les travaux débuteront à l'issue de cette étude, dans le premier semestre de l'année 2025.**

CHEMINS RURAUX

Un gros investissement sera consacré au premier trimestre 2025 **pour la réfection du chemin rural, entre la rue de la Plaine (croix celtique) et le haut de la rue du Theven Coz.**

TRAVAUX DIVERS

Sont programmés pour la fin de 2024 la réfection du toit des WC du Theven, ainsi que la réparation des toitures de la médiathèque, du boulodrome et du local des services techniques.

PARKING DU THEVEN



Au tout début de l'année 2025, le parking du Theven (près du local SNSM) va être totalement réorganisé et reconditionné : structure, enrobés, aménagements paysagers.

Les conteneurs à ordures seront enterrés.

RAPPEL :

Le dépôt d'ordures en dehors des conteneurs dédiés est rigoureusement interdit et fera l'objet d'une verbalisation systématique conformément à la décision du conseil municipal du 15 octobre 2024.

Le montant de l'amende sera de 135 euros.

UNE RUE DES MOUETTES SÛRE ET ACCESSIBLE À TOUS

par Philippe Vuailat

Bien que privée et à vocation de servitude d'accès aux parcelles qui l'encadrent, la rue des Mouettes a été de tout temps un bien partagé avec l'ensemble des usagers du quartier du Theven, voire plus largement puisque cette voirie est un maillon du sentier GR34 emprunté par des randonneurs venus de tous horizons.

Ouverte aux deux extrémités, et malgré une signalétique explicite, cette voie à vocation de seule desserte riveraine est malheureusement de plus en plus utilisée par une circulation de transit parfois lourd, le plus souvent sans respect de la vitesse (moins de 20 km/h) recommandée pour les voiries de desserte partagées entre automobiles, cycles et piétons. En conséquence, la chaussée se dégrade dangereusement et **la sécurité des piétons et cyclistes n'y est plus assurée.** L'important programme immobilier en cours à l'extrémité de la rue du Gulf Stream amplifie largement le phénomène.

Réunis en association et en concertation avec Haut-Léon Communauté (Service Espaces Naturels), les riverains ont décidé de mettre en place des mesures de réduction de ce trafic dangereux indu, tout en continuant à affirmer leur souhait de maintenir ce chemin piédestre et cycliste ouvert au plus grand nombre. Parallèle à la grève du Theven, **la rue des Mouettes est un élément important de la fluidité des mouvements piétons et cyclistes le long du littoral et, plus largement, de l'attractivité de l'ensemble du quartier. Elle doit le rester.**

L'idée n'est pas de se barricader (ce que suggérerait la mise en place de barrières aux deux extrémités), mais d'empêcher le trafic indu. Une barrière unique va donc être implantée à peu près à mi-distance (130 m environ) des deux voiries publiques (rue des Pêcheurs et rue du Gulf Stream).

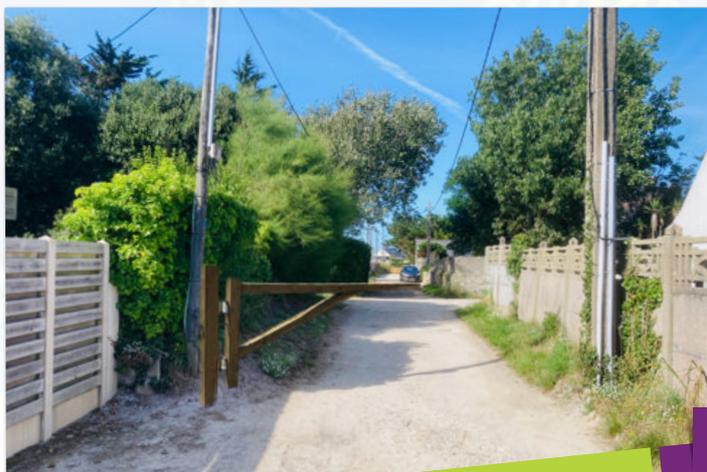
Cette barrière en bois laissera un passage libre d'environ 1,50 m, largement suffisant pour les cyclistes et piétons, tout en interdisant la circulation de transit des véhicules non autorisés. Selon la localisation de leurs résidences le long de la rue, les riverains et bénéficiaires d'une servitude de passage résidentielle pourront rejoindre le domaine public sans besoin de manipuler cette barrière, par la rue du Gulf Stream pour les uns et par la rue des Pêcheurs pour les autres. **L'implantation médiane de cette barrière permet d'équilibrer les flux d'entrées-sorties entre les deux extrémités.**

Équipée d'un cadenas universel dit « pompier », la barrière pourra être ouverte par chaque riverain pour des manœuvres exceptionnelles, ainsi que par les opérateurs de réseaux ainsi que les services publics, de police et d'urgences.

La signalétique sera renforcée aux extrémités par les services municipaux, au moyen de deux panneaux indiquant clairement le caractère « sans issue automobile » de ce chemin tout en restant ouvert aux cyclistes et piétons.



Ce statut « sans issue » **va permettre de changer l'affectation de la rue des Mouettes** sur les différents navigateurs GPS qui en font aujourd'hui une option de passage automobile Nord – Sud et Sud – Nord le long du littoral, avec les nuisances associées.



Pour toute information :

**Association des riverains
de la rue des Mouettes :
06 31 17 83 22**

ASSAINISSEMENT 2023

Feuille d'information sur l'assainissement collectif

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE PLOUENAN

Le service d'assainissement collectif du Syndicat Intercommunal des eaux et d'assainissement de Plouénan regroupe les communes de **Plouénan-Mespaul-Plougoulm-Santec**.

La population desservie est de **7 800 habitants** (+ 800 saisonniers).

Le service est confié par affermage à la **SAUR** qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Un contrat a été passé avec la SAUR pour une durée de 6 ans à compter du 01/01/2018.

En 2023, **3 537 abonnés** étaient raccordés au réseau de collecte des eaux usées d'une longueur de **101,22 kms**. Il existe **42 postes de relèvement** exploités.

La station d'épuration de **Tromanoir** à Plouénan mise en service en 2010 reçoit les eaux usées des communes de Plouénan et Mespaul, elle est capable de traiter la pollution de 3 550 équivalents habitants (1 265 branchements soit environ 2 850 EH en 2023).

La **charge organique** mesurée en moyenne annuelle est de **96 kg DBO₅/jour soit 45%** de la capacité nominale (213 kg DBO₅/j) de la station de Plouénan. La **charge hydraulique** moyenne est de **438 m³/jour soit 39%** de la capacité nominale 1 115 m³/j de la STEP de Tromanoir.

Celle de **Brenesquen** à Santec mise en service en 2010 traite les eaux usées des communes de Plougoulm et Santec, sa capacité nominale est de 5 000 équivalents habitants (2 272 branchements correspondant à environ 4 950 EH en 2023 + 800 saisonniers).

La **charge organique** mesurée en moyenne annuelle est de **186 kg DBO₅/jour soit 62%** de la capacité nominale (300 kg DBO₅/j) de la station de Santec. La **charge hydraulique** moyenne est de **520 m³/jour soit 49%** de la capacité nominale (1 055m³/j) de la STEP de Brenesquen.

Les **2 stations d'épuration** sont conformes aux prescriptions administratives.

Au total un abonné domestique consommant **120 m³ payera 371,54 €** (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2024) soit **3,10 €/ m³ soit +10,5 %** par rapport à 2023.

Sur ce montant **46,8% reviennent à l'exploitant** pour l'entretien et le fonctionnement, **39,0% à la collectivité** pour les investissements et les taxes s'élevant à **14,2%**.

La facture d'un abonné à l'eau et à l'assainissement sera de **603,32 € pour 120 m³** (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2024) soit **5,03 € le m³** toutes taxes comprises soit **+5,9%** par rapport à 2023.

INF'EAU 2023

Feuille d'information sur l'eau potable

SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE PLOUENAN

TERRITOIRE

Le service d'eau potable du Syndicat Intercommunal des eaux et d'assainissement de Plouénan regroupe les communes de : **PLOUENAN – MESPAUL – PLOUGOULM – SANTEC**.

La population desservie : **7 869 habitants** (7 830 en 2022).

EXPLOITATION



Le service est confié par affermage à la **SAUR** qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. (DSP du 01/01/2018 au 31/12/2023).

L'eau est distribuée à **4 767 abonnés** (4 717 en 2022).

PRODUCTION

L'eau distribuée est produite par le Syndicat Mixte de l'Horn qui en a importé **2 003 414 m³** en 2023.

Sur ce volume importé, 1 579 644 m³ ont été exportés vers d'autres collectivités adhérentes du SM de L'Horn.

Le volume mis en distribution sur les 4 communes du syndicat était de **445 341 m³**.

DISTRIBUTION



Un réseau de distribution de **173,90 kms**

En 2023, les abonnés domestiques ont consommé **354 496 m³** (+0,1 % par rapport à 2022) soit en moyenne **123 litres** par habitant et par jour.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purge du réseau, poteaux incendies, lavage du réservoir...), le rendement de réseau était de **97,6 %** en 2023 (97,8 % en 2022). Le rendement primaire du réseau (volume vendu / volume mis en distribution) était de **83,7 %** en 2023 (84,1 % en 2022). L'indice linéaire des pertes était de **0,8 m³/j/km** (0,7 en 2022).

Le taux de renouvellement du réseau d'eau potable est de **0,45 %**.

QUALITE DE L'EAU



Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du Syndicat est de **bonne qualité**.

100 % des analyses sont conformes.

La démarche de protection de la ressource est de **80 % en 2023** (pour obtenir 100% sur ce critère il faut que le SM de L'HORN mette en œuvre une procédure de suivi de l'application du périmètre de protection de la prise d'eau).

PRIX (231,78 € pour 120 m³ qui est la consommation de référence d'un ménage selon l'INSEE)



Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total un abonné domestique consommant 120 m³ payera **231,78 € TTC** sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2024, soit en moyenne **1,93 €/m³**, pour 1,95 €/m³ en 2023 (-1,0 % entre 2024 et 2023).

Sur ce montant 44,1 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 35,2 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 20,7 %.

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE

- SPARFEL MELENEC Thérèse, pergola et piscine, 199, rue de Poulguéguen
- DEBAILLEUL-LAMMER, modification de façade, 650, rue Armor
- COURMARCEL Olivier, abri de jardin et carport, 81, rue du Prat
- LAMBERT Maxime, garage, 1160, route de la Fontaine
- GAUDIN Thomas, modification de façades et toiture, 2, impasse des Ecuries
- CORRE François, pose de panneaux photovoltaïques, 13 le clos de Ty Pella
- MOGAN Michel, division de terrain, rue de la Plaine
- KERBRAT Renaud, division de terrain, rue de Kergunuec
- SCI POULDU-SANTEC, travaux sur maison existante, rue des Dentelles
- BLEUNVEN Jean Marie, véranda, rue de Poulguéguen
- CLERC Danielle, carport, impasse de Kerveal
- BLOCH Florent, abri de jardin, rue de Ty Douar Nevez
- BETHUNE Laurent, carport, impasse Mer et Soleil
- CASTEL Jean Philippe, abri de jardin, rue de Verdun
- LE HAN Morgane, transformation du carport en espace habitable, rue de Sieck
- EARL du POULDU, pose de panneaux photovoltaïques, route du Theven Coz
- SAS TOTEM France, installation d'antenne, rue de Brenesquen
- HLC, pose de panneaux plages, au Dossen, au Theven et au Pouldu
- CRENN Angéline, division de terrain, rue des Mouettes
- GILLET Catherine, division de terrain, rue de Méchouroux Pella
- LE BERRE Pierre Yves, remplacement d'un carport par un garage, venelle de Keradennec
- SAUS France HABITAT ENERGIE, pose de panneaux photovoltaïques, rue de Kergunuec
- MUZELLEC Jean Luc, pose de panneaux photovoltaïques, rue de Pount ar C'hantel
- POLARD Marie Christine, division de terrain, rue de Kergunuec
- JANIOT Catherine, pose de panneaux photovoltaïques et abri de jardin, rue des Lavoires
- TOULLEC Nicole, extension, rue du Theven Bras
- CASTEL Jean Philippe, piscine, rue de Verdun
- MENOUEU Christophe, abri de jardin, rue de Kerbruzunec
- SAS CAP SOLEIL CSE, pose de panneaux photovoltaïques, rue de Keradennec
- ECO France HABITAT, pose de panneaux photovoltaïques, route du Theven Coz
- BOURGET Frédéric, pergola, rue de la Forêt
- SAS SOLUTION CLIMAT, pose de panneaux photovoltaïques, rue de Kerabret
- BESCOND Isabelle, abri de jardin, allée des Mésanges
- SAS POWERSOLARIS, pose de panneaux photovoltaïques, le clos du Park Traez
- SAS BTE LES ARTISANS d'ALEZIA, pose de panneaux photovoltaïques, allée des Mésanges

PERMIS DE CONSTRUIRE

- SOURIMAN Pierre, maison individuelle, rue de Ty Pella
- POIRIER et COURMARCEL, maison individuelle, rue de Perrugant
- BOISNET Marie Laure, extension, rue de Méchouroux Pella
- MOTELET Olivier, maison individuelle, rue de Méchouroux
- LE LEPVRIER Grégory, carport et pièce de vie, rue du Pemp Hent
- VASSEUR Thomas, maison individuelle, lotissement Korn Yar
- LE DU Hervé, extension, impasse des Fauvettes
- FAIDYE Alexandre, extension, lotissement du Venec
- DELCOURT Laurent, maison individuelle, rue de Ty Pella
- COMMUNE DE SANTEC, maison médicale, place St Jean d'Aulps
- FLOCH Dominique, garage, rue Armor
- CASTEL Jean Philippe, carport, rue de Verdun
- CARDINAL Marianne, maison individuelle, rue de Kergunuec
- BOUTOILLER Mélanie, carport, venelle de Keradennec
- SCI LES 2 COMPAGNONS DE LA CROIX, extension, rue de Sieck
- CABIOCH Raymond, extension, rue de Sieck
- TROUSSARD Olivier, 2 maisons individuelles, rue de Kergunuec
- CARIOU-FER Annie, extension, rue du Pemp Hent
- LE MEUR Catherine, maison individuelle, route du Theven Coz

LABEL « VILLE ACTIVE ET SPORTIVE »

Après sa labellisation de 2021, la commune de Santec a de nouveau été labellisée en 2024 « **ville active et sportive** » en obtenant 2 lauriers ce qui montre que la commune continue de proposer une politique sportive innovante et une offre d'activités physiques et sportives diversifiée en plus de gérer et utiliser un parc d'équipements sportifs, sites et espaces de nature, en adéquation avec l'offre de pratique sportive proposée.

Le label a été remis par **Patrick APPERE, Président de l'association nationale des**

élus en charge du sport (ANDES) et en présence du Ministre des sports Gil AVEROUS à Frédéric JACOB, élu délégué en charge du sport, et Nicolas CREACH, animateur sportif de la commune.

Ce second « trophée » est la récompense pour les élus qui continuent de porter cette dynamique, **les professionnels, les associations et leurs 956 licenciés ainsi que tous les sportifs de la commune.**



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Pour la commémoration de tous les morts pour la France, lundi 11 novembre 2024, les membres du Conseil Municipal Enfants ont entonné la Marseillaise dont ils avaient bien révisé les paroles. Au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants, public, avaient pris place.

Lors de cette célébration, Yvon BIHAN, au nom du Ministre des Armées et des anciens combattants, **a épinglé Alain PICARD, de la croix du combattant**, pour sa participation extérieure en Centre Afrique et au Liban. (Yvon BIHAN suppléait Olivier JACQ, président local des anciens combattants, excusé pour raisons de santé). Engagé du 2^e Rima du Mans, Alain Picard a servi au Liban, entre décembre 1981 et juin 1983, comme tireur mortier. Son dossier a été

présenté par le président des Vétérans de la force multinationale (850 adhérents). Celle-ci a longtemps été engagée à Beyrouth. Une ville dans laquelle le décoré santécois était encore en octobre 2023, pour le 40^e anniversaire d'un fait tragique : l'attaque à la voiture piégée contre l'immeuble Drakkar qui avait coûté la vie à 58 parachutistes français stationnés. L'immeuble de huit étages était l'un des cantonnements français de l'étranger.

D'autre part, **des médailles de mérite UNC et des médailles du Djébel** ont été remises à **MM. François LE GUEN, Marcel SAOUT et Yvon BIHAN**, ainsi qu'un **diplôme de reconnaissance à**



M. Guy PRIGENT pour leur action de militant au sein de l'Union Nationale des Combattants.

La cérémonie s'est achevée par un lâcher de pigeons assuré par l'association colombophile « Le Messenger Léonard » que nous tenons à remercier.

CLUB LOISIRS "LES SABLES BLANCS"

Les adhérents du club, ont été heureux de se retrouver à Penzé et de savourer les bons plats du restaurant le Tal ar Milin. Les joueurs de dominos, marcheurs et pétanqueurs apprécient beaucoup ces moments de convivialité. Nous invitons les personnes qui

seraient intéressées à nous rejoindre, de ne pas hésiter, le club n'étant pas réservé uniquement aux retraités.

Contact : Danielle CLERC
au 06 72 57 96 35
ou danielle.claire@wanadoo.fr





INAUGURATION DU SEMI-RIGIDE « ROC'H VENN » POUR LA STATION SNSM DE SANTEC

Samedi 23 novembre, la météo n'a pas permis de célébrer l'inauguration près du nouveau local SNSM au Theven et nous avons dû nous rabattre à la salle polyvalente.

Lors de cette cérémonie, étaient présents :

- Armel LE CLÉAC'H, grand navigateur, parrain du bateau,
- Père KELBERT, pour la bénédiction,
- Maël DE CALAN, président du Conseil Départemental,
- Olivier LE BRAS, représentant la Région,
- Aline CHEVAUCHER, conseillère départementale,
- Jacques EDERN, président de Haut Léon Communauté, et de nombreux maires des communes environnantes,
- Xavier ARGOUARCH, président de la section locale SNSM,
- Yves PRIGENT, vice-président de la SNSM nationale et tous les représentants des sections locales
- Les membres du Conseil Municipal Enfants, qui ont choisi le nom du semi-rigide Roc'h Venn

À cette occasion, Monsieur le maire, Bernard LE PORS, a remis **la médaille de la commune à Armel LE CLÉAC'H.**

Un pot d'amitié en présence de nombreux participants a clôturé cette inauguration.







Pendant la période estivale, Louna a assuré l'accueil à la bibliothèque avec beaucoup de gentillesse et de dynamisme. Exposition, ateliers et pochettes surprises sur le thème des jeux olympiques ont bien animé cette période.

De mi-octobre à fin novembre, les œuvres des membres de l'association Aquarelle en liberté à Santec ont orné les murs. Une petite exposition prêtée par la bibliothèque départementale sur les 10 droits des lecteurs est visible jusqu'au 4 décembre.

Des séances **Bébés lecteurs** se déroulent à la bibliothèque depuis plusieurs années. Elles concernaient jusqu'ici les enfants accueillis chez les assistantes maternelles.

Nous proposons de les ouvrir également aux enfants de moins de 3 ans accompagnés par leurs parents ou grands-parents. C'est Sandrine qui anime ces séances avec l'aide d'une bénévole. Pour tout renseignement ou inscription, s'adresser à la bibliothèque.

L'atelier **Bric'Ados**, ouvert aux collégien(ne)s se poursuit 2 vendredis par mois de 17h15 à 18h45, et permet de s'initier et réaliser des objets suivant différentes techniques (crochet, tricot, patchwork, origami ...). Il reste quelques places disponibles.

Très attendues par nos jeunes lecteurs, les prochaines **soirées pyjamas, animées par Clair de Dune**, sont prévues début décembre : mardi 3 à 20h00, mercredi 4 à 18h00 et dimanche 8 à 15h30. Les inscriptions se font à la bibliothèque.

Un atelier créatif « Je crée badges et magnets pour Noël », proposé par le réseau des médiathèques de Haut Léon Communauté se déroulera le mercredi 11 décembre de 15h00 à 17h00 à la bibli et s'adressera aux enfants de plus de 5 ans. Là encore, il est nécessaire de s'inscrire.

Enfin, les achats effectués suite à la rentrée littéraire sont dans les rayons. Nous espérons que les lecteurs y trouveront de nombreuses pépites ; ils seront aidés dans leur choix par une brochure que l'équipe des bénévoles est en train d'élaborer. Les enfants découvriront également un grand nombre de nouveautés dans leur espace.



DISPOSITIF SAC À DOS

Une jeune santécoise, Fantine Le Bihan, âgée de 20 ans, a pu profiter du soutien de Nicolas Créach, animateur jeunesse de Santec, formé au dispositif sac ados, afin de partir en vacances à Madère.

Ce dispositif, conçu par vacances ouvertes, est relayé par la caisse d'allocations familiales et collectivités pour accompagner les jeunes âgés de 16 à 22 ans qui souhaitent partir en vacances en France ou en Europe, pour la première fois sans parents. **Il permet d'encourager les projets des jeunes par les jeunes et de favoriser leur parcours vers l'autonomie, leur mobilité.**

Afin de monter son projet, elle a dû télécharger une application mobile qui offre une aide pour l'organisation de vacances et accompagne le jeune à prendre conscience des compétences qu'il aura mobilisées à travers son projet vacances.

Elle a bénéficié d'une carte bancaire prépayée de 250€, une trousse de secours, de deux cartes d'assurances (rapatriement et responsabilité civile), un kit de prévention Santé (préservatif, carte Fil Santé Jeunes, plaquette informative sur les gestes de premier secours, ...), des outils de prévention (documentation Sécurité routière, drogue, alcool...) ...



Il reste des packs à disposition des jeunes qui veulent organiser un séjour.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Nicolas Créach au 06 14 74 07 78.

GRAFFITIS

À Santec, actuellement, six jeunes réalisent des graffitis sur les murs blancs de la salle omnisports en représentant les sports pratiqués dans ce lieu. L'objectif est de valoriser un espace public très fréquenté.

Ce projet original voit le jour grâce à leur engagement et au soutien financier du dispositif « On s'lance », une initiative de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère, qui encourage les jeunes à s'impliquer dans des projets citoyens au sein de leur commune.

Le 26 septembre dernier, les jeunes ont présenté leur projet à la commission « Projets Jeunes » de Haut-Léon Communauté. **Ils y ont expliqué l'origine de leur idée, leurs motivations** et les actions déjà menées avec Nicolas Créach, l'animateur jeunesse de la commune.

Cette initiative témoigne du dynamisme des jeunes de Santec, qui, grâce à leur créativité et leur investissement, participent activement à la vie de leur commune. **Un bel exemple d'autonomie et d'engagement citoyen !**



AMICALE LAÏQUE DE L'ÉCOLE TANGUY PRIGENT



L'Amicale Laïque de l'École a pour objectif de **créer un environnement épanouissant pour les enfants**, tout en favorisant l'implication des familles dans la vie scolaire. Grâce à une multitude d'événements tout au long de l'année, nous souhaitons rassembler la communauté scolaire, collecter des fonds et ainsi soutenir les différents projets éducatifs.

À ce titre, tout au long de l'année, l'Amicale organise des événements qui sont devenus des temps forts du calendrier scolaire. La soirée des lanternes pour annoncer les vacances de la Toussaint, par exemple, est un rendez-vous incontournable. **Les familles se réunissent pour un moment de convivialité autour d'une soupe de potimarrons offerte par l'amicale.**

Ainsi les prochains événements et opérations à venir sont : la vente de

sapins de Noël le 7 décembre 2024, le repas crêpes le 02 février 2025, le tournoi de pétanque le 26 avril 2025 et la kermesse le 22 juin 2025.

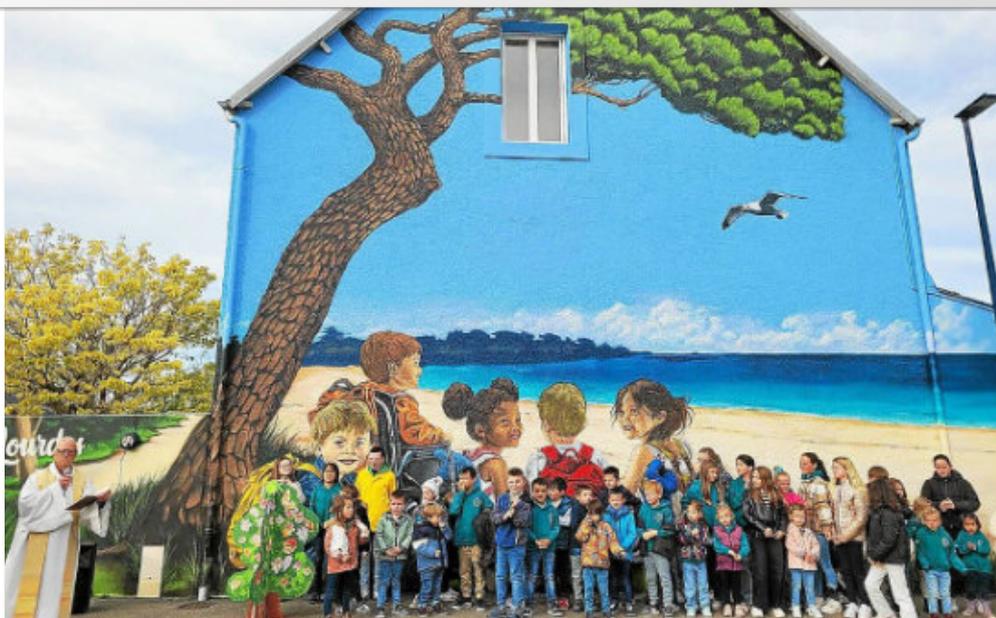
Les fonds collectés lors des divers événements sont intégralement réinvestis dans des projets éducatifs. Il peut s'agir de l'achat de matériel pédagogique, de l'organisation de sorties scolaires ou encore du financement de spectacles. Ainsi, chaque participation à un événement contribue directement à **améliorer la qualité de l'éducation offerte aux enfants.**

Cette année, l'Amicale Laïque a renouvelé son bureau. Ainsi Marine OLLIVIER et Nicolas JEZEQUEL en ont pris la co-présidence, Eva LE BIHAN et Nathalie COSQUER le secrétariat et Amélie CAROFF et Gildas LE CORGUILLE la trésorerie.

APEL ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

L'école Notre Dame de Lourdes a **fêté ses 90 ans**, le 13 octobre 2024. Pour l'occasion, une journée festive a été organisée et la nouvelle fresque de l'école a été bénie par le père Christophe KELBERT. Des arbres ont été plantés au parc de la Roche, où les enfants ont pour habitude de se rendre, pour faire école dehors.

D'autres actions sont en cours, une vente de sapins et de chocolats pour Noël. Les bénéfices de ces ventes serviront à financer les activités et sorties des élèves tout au long de l'année ainsi qu'au financement de la rénovation de la toiture de l'école.



L'école remercie chaleureusement toutes les personnes qui prennent part à ses animations tout au long de l'année.

CIRQUE À LÉON

Le Cirque à Léon est présent sur la commune de Santec avec des cours et des stages au dojo du gymnase et sous notre chapiteau à la plage du Dossen.

Faire du cirque, c'est potentiellement découvrir les possibilités insoupçonnées de son corps, tout simplement se mettre en mouvement, trouver son équilibre, se dépasser. En douceur, sans contraintes, sinon celles que l'on se donne.

Cirque à Léon développe une pédagogie différenciée, individualisée, mais n'oublie pas le sens du collectif, incontournable au cirque. À partir de jeux et d'exercices de plateau, c'est une dynamique de sensibilisation aux agrès du cirque qui s'engage. Sous forme d'ateliers, chaque participant y trouve son bonheur. Le jeu d'acteur, la danse, la musique sont aussi des supports à l'apprentissage de cet art complet. L'ensemble de ces activités se passent dans le dojo du gymnase de la commune, les élèves découvrent et perfectionnent l'ensemble des disciplines du cirque comme les aériens, l'acrobatie,

les objets d'équilibre et la jonglerie. **À la fin de l'année, les derniers cours et le spectacle des élèves se passent sous le chapiteau du Cirque à Léon** monté à la plage du Dossen.

Le Cirque à Léon fait partie du réseau des écoles de cirque de la FFEC. L'école est agréée pour la qualité de sa pratique, de son encadrement, le travail en sécurité dans le respect de l'intégrité des participants. Notre école de cirque propose des cours réguliers à Santec le mardi soir pour les 7/10 ans de 17h00 à 18h30, pour les 11/15 ans de 18h30 à 20h00, pour les ados/adultes en pratique libre de 20h00 à 22h00 et le mercredi matin pour les parents / enfants de 10h30 à 11h30. Il reste de la place **pour vous inscrire, vous pouvez nous contacter par mail** à l'adresse suivante cirquealeon@gmail.com et **commencer par un cours d'essai.**



Nous proposons aussi des stages de cirque pendant les vacances d'été pour toutes les tranches d'âges sous notre chapiteau. Retrouvez toutes nos informations et actualités sur notre site internet www.cirquealeon.fr, Facebook et Instagram.

ARTYCULTURE

L'association Artyculture a fait sa rentrée avec **3 fois plus de jeunes artistes qu'à la rentrée précédente et a donc mis en place un cours supplémentaire pour les 6 à 9 ans.** Ce nouveau cours d'Arts Plastiques a lieu le mercredi matin de 10h30 à 12h00. Monique Diaz-Rodriguez, la présidente de l'association se dit fière de cette demande croissante. « Nous fonctionnons sans site internet ni présence active sur les réseaux sociaux. C'est donc essentiellement le « bouche à oreille » qui fonctionne. **Le plaisir des enfants est notre meilleure « com » !**

Dès la rentrée, les jeunes ont travaillé sur des décorations de Halloween pour la piscine de St Pol, usant beaucoup du up-cycling telles que des vieilles voiles de spi devenues tantôt fantômes, tantôt ailes

de grosses chauve-souris. Ils ont découvert le batik, créé des chats noirs aux queues en spirales, des lunes en aluminium repoussé. Les ados ont modelé d'horribles visages de sorcières vêtues ensuite avec tout le petit nécessaire de la sorcellerie, y compris un balai en bois de tamaris.

Après ces travaux manuels, les jeunes sont revenus au dessin et à la peinture avec comme source d'inspiration



des écureuils dans leurs nids et des loups sur la prairie fleurie. **Tous auront l'occasion de voir ces travaux lors de l'exposition de fin d'année à la médiathèque en juin 2025.**

Contact : artyculture@orange.fr - 02 98 29 41 25 - 06 80 56 84 65

HEOL SANTEC VOLLEY



Après une saison 2023-2024 intense avec un nombre de licences dépassant les 200, le club s'est remis au travail pour accueillir les jeunes et moins jeunes attirés par la discipline après des jeux Olympique et paralympiques réussis. L'équipe de France masculine a conquis son 2^e titre Olympique de suite.

Heol accueille jusqu'à présent plus de 130 licencié.es avec d'autres encore à venir et à confirmer leur adhésion.

Le club propose différents volleys :

- Le baby volley de 4 à 6 ans

- Les moins 9 ans
- Les moins de 11

À ces équipes s'ajoutent :

- L'équipe sénior masculine en championnat départemental
- Les deux équipes séniors masculines en championnat loisirs FSGT

De plus, Heol Santec volley est partenaire de l'association Les Enfants de la Balle afin d'accueillir des enfants en situation de handicap dans les séances d'entraînement.



Les moins de 13 ans filles



Les moins de 15 ans filles championnat Honneur régional



Les moins de 15 ans garçons championnat honneur régional



Les moins de 18 ans filles groupe 1 championnat Excellence régional

COURIR À SANTEC

« MON » JO PARIS 2024 » PAR MARIE-ANGE LE STER

Marie-Ange a participé au « Marathon pour tous » et nous livre ses impressions, écrites spontanément quelques jours après l'événement.

AVANT

« Lors du Marathon de la liberté de Caen en juin 2023, notre sortie de club, sans comprendre vraiment ce à quoi je m'engageais, j'ai cliqué sur un QR Code dans un stand de promotion. Trois semaines plus tard je recevais l'annonce de ma participation au « Marathon pour tous ». Pendant quelques secondes j'ai cru à un gag, à une pub puis j'ai été saisie d'une grosse émotion, une fébrilité. Est-ce possible ? J'allais courir aux JO ! Il ne fallait pas que je rate ma validation.



À préciser ma nationalité, je me suis retrouvée enfant rêvant de ces anneaux qui rendaient réaliste ce grand monde. J'ai pensé à tous ces gens performants, à tous ceux qui consacrent des heures et des heures, leurs premières années entières à se surpasser pour le plaisir de toute la planète et que moi j'avais cette chance inouïe d'y aller ainsi et à mon âge de grand-mère qui plus est. Bien sûr la phrase de Coubertin, l'essentiel est de participer s'applique vraiment ici pour les 20 024 coureurs des 10 km ou les 20 024 coureurs du marathon (le semi n'est pas olympique) avec parité. Il n'y a pas d'enjeu particulier, pas de récompense particulière, pas de classement, juste « un :

j'y étais » mais je crois que l'ambiance amènera à se surpasser.

Et puis "Marathon pour tous" correspond à une éthique, festif et populaire, une centaine de nations du CIO, une initiative du COJO (Comité d'organisation des Jeux Olympiques) qui a ouvert sa participation à Tous, en tirage au sort ou en challenges suivis de tirage au sort, ou pour plus chanceux par leur entreprise.

Je n'ai qu'une distance de 10 km à parcourir, mais mentalement je n'ai pas envie de passer à côté, et de profiter de l'énergie renouvelée que la nouvelle m'avait donnée depuis 1 an, sur les sentiers santécois et finistériens.

Je me ferai accompagner par plusieurs de mes proches, certains disparus ou pas en si bonne santé que moi ou tout simplement heureux de l'événement... et avec un petit clin d'œil avec ma tenue Breizh. »

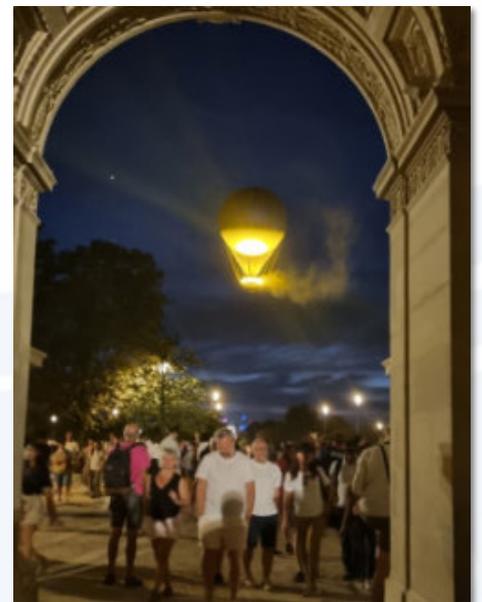
APRÈS

« Ça y est c'est fait, le 10 août est passé. Ma course a eu lieu entre minuit 20 et un peu moins de 1h20 dans le sas de Marie-José Percec au départ de l'hôtel de ville, fan zone qui venait de diffuser la finale de basket masculin France USA. Nous sommes des milliers certes mais chacun vit son moment unique. Une joie à la fois intime et partagée, de l'émotion au fond du cœur, les sourires éclairent chaque visage, la force des jeux mondiaux pour une parenthèse d'actualités Faire une performance n'est pas l'essentiel mais le caractère compétiteur nous marque quand même. Quelques échanges avec un mexicain, une australienne, 2 bretons de Fougères, des encouragements au

haut-parleur et c'est la ruée sous le portique de départ.



Encadrés sur tout le parcours de milliers de spectateurs enthousiastes, sous une température encore très élevée, nous courons, je cours, ils, elles courent dans les rues chics, historiques illuminées de Paris, l'Obélisque en point de mire.



Sur le parvis du Louvre, je pivote sur moi-même, regard absorbé de part et d'autre, pour m'imprégner des images privilégiées entre la pyramide et la montgolfière de la flamme olympique qui balaie le ciel. Après le Pont de l'Alma qui jouxte la Tour Eiffel scintillante, une dernière grande ligne droite, et c'est l'arrivée, je foule le mythique tapis bleu, me régaland pleinement de l'ambiance,

jouant à la championne en levant les bras sous l'arche des champions aux Invalides

La remise des médailles est un peu cacophonique, la sueur dégouline de tous les visages en cette nuit parisienne très chaude, les téléphones s'échangent de tous les côtés pour immortaliser cet instant inoubliable.

Ah ! Un beau cadeau cette médaille..." olympique " !



Reste à trouver mon mari, fervent accompagnateur qui a dû slalomer dans les différentes rues pour pouvoir m'accueillir sur l'esplanade des Invalides . A regret , nous devons quitter cette atmosphère joyeuse d'après match, afin d'attraper le dernier métro pour rejoindre la mini Fan zone de ma famille.

Bravo et merci pour cette idée, qui va sûrement être pérennisée dans les sessions des JO à venir. Ce n'est pas sûr que l'on puisse avoir deux fois la chance d'une telle participation mais pourquoi pas Los Angeles dans 4 ans ?

En attendant aussi, un même élan sur les jeux paralympiques. »

DOJO

La reprise des cours de judo à Santec s'est effectuée avec succès, dans une ambiance à la fois studieuse et ludique, avec l'arrivée d'un nouveau professeur de judo diplômé d'Etat, Yann LAOT.

Yann (à gauche sur la photo) n'est pas un nouveau venu puisqu'il a commencé le judo en 1989 à l'âge de 8 ans au dojo de Roscoff-Santec, où il a été licencié durant plus de 20 ans. **Ceinture noire à 15 ans, vice-champion de France UNSS la même année, deuxième dan à 18 ans, troisième dan à 21 ans, il est actuellement ceinture noire quatrième dan.** Autre volet de ses compétences, il est également arbitre départemental et

régional. Yann est professeur de judo depuis 2007 et depuis 17 ans, à Cléder.

Les cours ont lieu à Santec les jeudis soir de 18h15 à 19h15 pour les 4/8 ans et de 19h15 à 20h15 pour les 9/15 ans.

Une deuxième heure de cours est possible les samedis matin à Roscoff de



10h00 à 11h00 pour les 4/8 ans et de 11h00 à 12h00 pour les plus grands.

Contact : Pascal Bodin
psclbodin@orange.fr

CLAIR DE DUNE

L'association « Clair de Dune » en collaboration avec la municipalité de Santec, a organisé un stage atelier marionnettes du 21 au 25 octobre. Ce stage, d'une semaine, était animé par les marionnettistes, Bernadette et Peter, du théâtre de marionnettes LYEOFIL de Vichy.

8 enfants de 6 à 10 ans ont participé à cette semaine de stage. **Ils ont fabriqué leurs marionnettes et créer un spectacle « La Chaise »** qu'ils ont présenté aux enfants du Centre de Loisirs le vendredi après-midi et à la bibliothèque de Santec, en soirée. Les enfants, très motivés, **ont fait « leur première » derrière un castelet !** Nous remercions la mairie et la bibliothèque pour leur soutien.



FABIEN MESMEUR

Fabien Mesmeur a créé l'entreprise **CORPO** à Santec.

L'ambition de Corpo est de proposer aux collaborateurs des TPE/PME les mêmes avantages que ceux offerts par les grandes entreprises grâce à un comité d'entreprise externalisé. Les sociétés adhèrent à une plateforme contenant plus d'un million d'avantages issus des plus grandes marques, et en font bénéficier leurs salariés qui gagnent en pouvoir d'achat. C'est un véritable outil de fidélisation, mais aussi une solution à utiliser par les RH pour faciliter le recrutement des meilleurs profils et ainsi se démarquer.

Facile à utiliser, l'application est conçue pour simplifier la vie des dirigeants. Commerçants, artisans, industriels, cette solution est accessible à tous à partir d'un salarié et représente un faible investissement.



Corpo apporte également des conseils sur des solutions d'exonération de cotisations sociales.

La priorité, et l'une des spécificités de Corpo, est sa volonté de créer des partenariats avec des entreprises locales en négociant des avantages qui seront répertoriés sur la plateforme.

Les utilisateurs de l'application pourront facilement consommer en se rendant dans les commerces référencés.

Contact :
Corpo au 07 80 43 70 24 -
fabien.mesmeur@tempeos.com -
<https://corpo.tempeos.com>

FIONA RUMAYOR



Fiona Rumayor a lancé fin septembre 2024, à Santec, son entreprise **FR Admin** pour proposer ses services d'assistante administrative indépendante. Après plus de dix ans d'expérience dans ce domaine, Fiona sait que les petites et moyennes entreprises, les artisans, les agriculteurs, les professions libérales... peuvent avoir besoin d'aide pour les tâches administratives.

Fiona se déplace à Santec et ses alentours dans un rayon de 30 km, jusqu'à Morlaix et Landivisiau, et propose ses services ponctuellement ou de manière régulière, plusieurs heures par jour ou par mois et s'adapte à la charge de travail. De plus, l'entreprise n'a pas de

charges patronales, ni de cotisations sociales à déboursier. Les factures de Fiona sont également déductibles des charges de l'entreprise permettant une simplification administrative. En dehors des tâches administratives classiques, Fiona propose également de s'occuper de la comptabilité (devis et factures, déclarations de TVA, rapprochements bancaires) et de la gestion de plannings, de commandes ou de réseaux sociaux. Elle peut également assurer des traductions français - anglais.

Contact :
06 83 56 52 48 -
f29.adm@gmail.com -
Instagram fr_admin29 -
Facebook FR ADMIN

MICKAËL CARRE



Fondée en 2023 par Mickaël Carré, **sOavenn** est une microbrasserie distillerie nichée rue des Dentelles à Santec. Portée par un engagement pour le terroir breton, elle propose des bières et spiritueux, souvent certifiés bio, élaborés artisanalement

avec des ingrédients issus de producteurs locaux.

Chez sOavenn, découvrez des bières artisanales, des blanches rafraîchissantes aux triples intenses, et des spiritueux comme

le gin, des liqueurs de fraises de Sibiril, de gingembre de Ploemeur, de menthe de Santec, le rhum blanc et bien plus encore.

Pour vos mariages, fêtes entre amis et soirées associatives, sOavenn propose des solutions personnalisées, incluant bouteilles, fûts et location de tireuses afin d'apporter une touche bretonne à chaque occasion.

La boutique sOavenn vous ouvre ses portes le vendredi de 16h00 à 19h00 et le samedi de 15h00 à 17h00. **Venez découvrir l'univers sOavenn !**

(L'abus d'alcool est dangereux – A consommer avec modération)

Contact :
06 01 88 69 53 - soavenn@orange.fr -
Instagram : [@soavenn_brastillerie](https://www.instagram.com/soavenn_brastillerie)

STEPHAN DUGARD

Stephan DUGARD a récemment transféré à Santec son entreprise, créée en 2019, « **L'Atelier de maîtrise d'œuvre** ». Il a travaillé sur différents projets : rénovation de propriété viticole et d'hôtellerie, création de chambres d'hôtes, aussi bien pour les particuliers que pour le domaine public.

Désormais installé dans le Finistère, il compte garder la même orientation en se focalisant davantage sur les particuliers et la rénovation de bâtiments agricoles grâce à son expérience dans la région viticole.

Pour les gros projets concernant des grands groupes hôteliers ou hébergements de vacances, pour

assurer des missions d'assistance à maître d'ouvrage, il est prêt à se déplacer sur toute la Bretagne.

Avant de créer sa société, fort de 30 ans d'expérience, Stephan a travaillé en cabinet de maîtrise d'œuvre puis d'ingénierie spécialisée dans les marchés publics. Au sein de la même structure, il a été chef de projet et responsable du pôle travaux.

Son souhait est d'assister et apporter du conseil, faire ressortir un projet qui corresponde au besoin du client.

Contact :
06 38 04 62 49 ou 09 72 47 78 97 -
contact@l-atelier.moe
Instagram : [lateliermoe](https://www.instagram.com/lateliermoe)



HOMMAGE À JEAN-PAUL NICOL

Membre d'une famille santécoise de longue date très investie dans la commune, Jean-Paul NICOL est décédé au mois de septembre à presque 73 ans.

Ce menuisier de profession (on lui doit entre autres les portes de l'église) était un marin et un plongeur passionné, qui pendant de longues années a mis ses compétences et son dévouement au service d'une noble cause : le sauvetage en mer.

Il a été pendant 30 ans membre bénévole de la station SNSM de Santec qu'il a présidée pendant 18 ans, de 2003 à 2021.

Meneur d'homme, fin organisateur, il s'est rendu disponible jour et nuit pour le sauvetage des vies humaines, et il a vu cet engagement récompensé en 2017 par une promotion au rang de Chevalier de l'Ordre du Mérite maritime. Il a été décoré par l'amiral Maurice, délégué départemental de la SNSM et Christian Wozniak, président de la fédération des médaillés maritimes du Finistère.

À son épouse, à ses enfants et à toute sa famille, l'équipe municipale présente ses très sincères condoléances.



LES AMIS DU LITTORAL ET CLAIR DE DUNE

LA MÉTÉO SOUS NOS LATITUDES QUELLES ÉVOLUTIONS DANS LE CADRE DU RÉCHAUFFEMENT GLOBAL ?

ADLS Les Amis du Littoral de Santec
En partenariat avec Clair de Dune

CONFÉRENCE
La météo sous nos latitudes
Quelles évolutions dans le cadre du réchauffement global



Lison Ghersallah / Ingénieure météorologue (ENM – Toulouse)
Diplômée de l'Institut des Géosciences de l'Environnement (Grenoble)

Némo Pawlowski / météorologue

Samedi 30 Novembre 2024 – 17 h
Salle polyvalente de Santec
Entrée libre et gratuite
Contact : adissantec@gmail.com ou 06 76 13 40 33

Les Amis du Littoral de Santec et Clair de Dune poursuivent leur cycle de conférences autour de thèmes scientifiques d'intérêt général et à forts impacts sur notre cadre de vie.

Lison Ghersallah, ingénieure météorologue également diplômée de l'Institut des Géosciences de l'Environnement (Grenoble), et Némo Pawlowski, ingénieur météorologue, viendront partager avec nous les plus récentes connaissances concernant les conséquences du réchauffement global sur les systèmes météorologiques en vigueur sous nos latitudes.

Après un rappel du fonctionnement de ces régimes météo dominants chez nous, ils nous préciseront la notion de « rivière atmosphérique » de plus en plus souvent évoquée à l'occasion des épisodes d'intenses précipitations.

Avant de répondre à vos questions, nos invités nous auront présenté les indicateurs de changement plus spécialement surveillés par les météorologues pour mieux, dans le cadre du réchauffement global, en quantifier les impacts et confirmer (ou pas) des tendances.

**Samedi 30 novembre 2024 – 17 heures –
salle polyvalente de Santec (entrée libre)**



ETAT CIVIL

Bienvenue à :

- Rose BOUTOUILLER, née le 03 mai, fille de Pierre et Elisa, 110 venelle de Keradenec
- Alba SAILLOUR, née le 30 juin, fille de Damien et Sarah, 126 rue de Méchouroux
- Nathan CREACH, né le 22 juillet, fils de Sylvain et Flora
- Léna KERLEROUS, née le 1er septembre, fille de Fabian et Audrey
- Capucine Julienne LE BIHAN, née le 26 septembre, fille de Vincent et Eva

Félicitations à :

- Josian LESCONNEC et Margaux LE PRIELLEC, le 15 juin
- Eric CREACH et Liliana BURA, le 06 juillet
- Eric LE BORGNE et Isabelle DEMEILLAT, le 24 août 2024

Pensées aux familles :

- Alain TANGUY, 78 ans, 126 rue des Lavoirs
- Odile LE JEUNE née GARDIC, 69 ans, 69 impasse des Pêcheurs
- Elisabeth POULIQUEN née CORRE, 81 ans, 762 rue de Keradenec
- Marie Thérèse DANIELOU née QUEMENEUR, 67 ans, 404, rue de Keradenec
- Claude PERLEMOINE, 77 ans, 213, rue de Ty Pella
- Michèle PRIGENT, 59 ans, 10 rue de Croas an Tour
- Marguerite CHARLES née BIHAN, 88 ans, 169 rue Yves Le Morvan
- Marie Pierre FOGERON, 76 ans, rue de Streat Joly
- Jean Claude LARRIEU, 89 ans, rue du Prat
- Eric CREACH, 59 ans, 187 rue du Pouldu
- Jean Paul NICOL, 72 ans, 90 rue des Johnies
- Henri PRIGENT, 90 ans, 657 rue du Prat
- Raymond JACQ, 84 ans, 890 rue de Keradenec

LE COMITE DE JUMELAGE organise son séjour à St Jean d'Aulps en car, cet hiver du vendredi 7 février au soir au dimanche 16 février au matin. Si vous êtes intéressés pour venir passer une semaine au ski dans une station familiale et accessible en prix, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de détail sur le séjour.

Contacts :

Isabelle Quéré au 06.67.84.78.07 ou Dominique Lorre au 06.61.58.11.11

NOËL DES COLLEGIENS

Comme chaque année, la commune offre aux jeunes collégiens domiciliés sur la commune, une journée bowling, laser game et pizza, le lundi 30 décembre. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à la mairie et doivent être de retour, dûment complétés, pour le 6 décembre au plus tard.



L'avenir des finances de SANTEC

LE POINT DE VUE DE L'OPPOSITION

Financièrement, le "grand" projet de la Maison de Santé (auquel nous adhérons), n'arrive que la dernière année du mandat municipal. Nous sommes dans une période difficile pour les Collectivités et l'avenir est sombre.

Les taux d'intérêt des EMPRUNTS qui étaient aux environs de 1%, il y a quelques années, ont bien évolué (autour de 3 - 3,5%).

Le subventionnement sera plus difficile : L'Etat s'occupe de désendetter la France. Le projet SANTECOIS n'a pas été mené avec l'appui de l'Agence Régional de Santé (ARS) aussi le Conseil Régional n'aidera probablement pas. Le Conseil Départemental va-t-il lui aussi réduire ses diverses participations : ECONOMIE ?

A SANTEC, le produit des taxes d'aménagement des maisons neuves commence à baisser, et va continuer ce qui réduira nos recettes : NOUS AVONS MANGE NOTRE " PAIN BLANC " CES DERNIERES ANNEES... Rappelons que notre endettement actuel vient de passer sous le million d'euros. Conséquence première, la prochaine équipe municipale verra sa marge de manœuvre limitée et donc ses projets. Autour de nous, plusieurs exemples qu'il aurait été bon de consulter ; notamment la Mairie de Plouescat a su investir au bon moment pour la création (avec l'ARS) de sa Maison de Santé (subventionnée à 40% avec les aménagements).

RAPPEL : notre groupe préconisait l'implantation de la maison de santé devant l'Ecole Tanguy Prigent (projet public). Une Pharmacie (projet privé) et un cabinet de kinés (projet privé) auraient pu créer un grand pôle médical à cet endroit en partageant les aménagements, parkings et donc les coûts...

La majorité actuelle a déjà dû acheter une bande de 1045 m2 de terrain pour essayer de désenclaver le futur bâtiment derrière la mairie, prévoyant une sortie rue Armor pour une voie douce...

Retrouvez nous sur FACEBOOK **Santec UnEquipe**



CALENDRIER 2025 DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES



Sur Santeq, la collecte débute le mardi dans la matinée. Le conteneur est à présenter aux points de regroupement, la veille de la collecte. Il doit être rentré le plus tôt possible après le passage du véhicule de collecte.

Collecte des ordures ménagères
Verre interdit

Collecte des recyclables (emballages et papiers)
Verre interdit

Jour férié Lors des semaines comportant un jour férié
la collecte est décalée de 24h

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				